

# **RAPPORT FINAL**

## **JOURNÉES DE RÉFLEXION SUR LA LANGUE FRANÇAISE**

Shippagan, 24 octobre 2022  
Moncton, 28 octobre 2022  
Edmundston, 1<sup>er</sup> novembre 2022

Gervais Mbarga, Président du Conseil de la langue française  
Marc Basque, membre  
Carole Boucher, membre  
Eric Hervet, membre  
Maxime Roy, membre

## Table des matières

I. Arrière-plan et objectifs.....	3
1. Arrière-plan.....	3
2. Objectifs des Journées.....	4
II. Déroulement des Journées de réflexion.....	5
1. Des débats très riches.....	5
2. Shippagan : les idéologies linguistiques.....	6
3. Moncton : l'insécurité linguistique.....	9
4. Edmundston : le défi des milieux minoritaires.....	12
III. Recommandations.....	15
1. Les recommandations de portée globale.....	16
2. Les recommandations de portée institutionnelle.....	17
IV. Conclusion.....	18

## I. Arrière-plan et objectifs

Le présent rapport présente un compte rendu de l'organisation, du déroulement et des conclusions des Journées sur la qualité de la langue française tenues à l'Université de Moncton.

Le rapport comprend 3 parties : un rappel de la genèse des Journées qui permet également d'en souligner les objectifs ; une description de leur déroulement sur les 3 sites de l'Université de Moncton et, enfin, une conclusion dégagée des différents débats sous forme de recommandations. En annexe figure le programme des Journées ainsi que la liste des communications sollicitées.

### 1. Arrière-plan

Une recommandation du Sénat académique en date du 7 mai 2021 demandait au Recteur et Vice-chancelier de l'Université de Moncton de créer et de présider un comité ad hoc pour examiner l'état de la langue française à l'Université de Moncton.

Le 17 août 2021, fort de cette recommandation, le Recteur tenait une réunion de concertation à laquelle participaient Mme Lyne Castonguay, secrétaire générale, M. Gervais Mbarga, président du Conseil de la langue française, M. Francis Bourgoïn, représentant étudiant afin de mettre sur pied ledit comité. La concertation a ensuite proposé au Sénat académique lors de sa session du 26 août 2021 « **Que le Conseil de la langue française soit mandaté pour organiser une journée de réflexion avec la communauté universitaire et civile des 3 campus, journée devant aboutir à une proposition de mandat du comité ad hoc.** »

Initialement, les Journées avaient été programmées pour le mois de mars 2022. En raison de l'apparition d'un nouveau variant du Coronavirus en janvier 2022, une grande

incertitude sur la situation sanitaire de la province a prévalu, exigeant des mesures très strictes. La réflexion a donc été reportée au mois d'octobre 2022.

## 2. Objectifs des Journées

La demande du Sénat académique de l'Université de Moncton prescrivait au Recteur de se pencher sur la question du français dans son institution afin de proposer des avenues contemporaines susceptibles d'entretenir, voire d'améliorer les compétences langagières des membres de la communauté universitaire.

En d'autres mots, le Recteur devait suggérer des solutions sur quelques questionnements : pour conserver ou améliorer l'exemplarité de la langue, non pas tant dans sa pureté que dans sa quintessence quelles stratégies l'Université doit-elle mettre en œuvre ? Quelles données doit-elle surveiller ? Quelles activités, ressources, mesures ou méthodologies devrait-elle privilégier ?

Afin de répondre à ces interrogations, le Recteur, considérant que la langue est un outil collectif, qu'elle interroge de diverses manières et préoccupe différents acteurs souvent insoupçonnés, que l'analyse des inquiétudes qu'elle charrie devrait prendre en compte les avis et les appréciations de tous, a écarté une réflexion en comité d'experts de la langue et pensé qu'il était utile d'associer autant la communauté universitaire que civile à sa démarche de réflexion. Les Journées de réflexion sur la langue française matérialisent cette vision inclusive.

On peut donc résumer : les Journées de réflexion visaient à donner la parole à diverses composantes du terroir pour fournir au Recteur et Vice-chancelier de l'Université de Moncton des formules concrètes pouvant lui permettre de construire des stratégies pour conserver à notre langue sa substantifique moelle et aux locutrices et locuteurs issus de notre institution d'avoir des compétences avérées pour son bon usage.

Tout au long de ces Journées, les intervenantes et intervenants ont, à maintes reprises, rappelé que, en plus d'être en objet scientifique, une langue appartient d'abord à une collectivité humaine précise. La comprendre suppose, par conséquent, qu'on accepte de

voyager fréquemment entre ces deux mondes, de s'appuyer sur des connaissances et des résultats de la recherche d'une part, mais aussi de tenir compte des partis pris, des opinions qui circulent sur l'état et la pratique de la langue et qui concluent très souvent à sa dégradation<sup>1</sup>, d'autre part. À plusieurs reprises lors des échanges, apparaît la perplexité que véhicule la demande de « qualité de la langue », sorte de pétition cyclique entretenue par les enseignants, les médias et les puristes : « depuis bientôt deux siècles, on évalue la qualité de la langue des Québécois et des Acadiens », dit une conférencière<sup>2</sup>. Celle-ci trouverait un terreau idéal dans les idéologies qui parfois angélisent la langue, et imposent une conception pour laquelle l'écrit prime sur l'oral et une perception selon laquelle la variété « standard » a préséance sur les autres. Ces manières de penser ne libèrent pas toujours le sujet parlant.

## II. Déroulement des Journées de réflexion

### 1. Des débats très riches

Organisées par le Recteur et vice-chancelier de l'Université de Moncton avec l'appui technique du Conseil de la langue française (CLF) et du cabinet du Recteur, les Journées de réflexion se sont tenues sur les 3 campus de l'institution : le 24 octobre 2022 à Shippagan, le 28 octobre 2022 à Moncton et le 1<sup>er</sup> novembre 2022 à Edmundston. Il convient de noter qu'une activité satellite s'était déroulée le 8 octobre 2022 à Shippagan en partenariat avec le Salon du livre.

D'emblée, notons que le Recteur et Vice-chancelier, M. Denis Prudhomme, a tenu à prendre personnellement part à la totalité des débats sur les trois sites. La Chancelière, Mme Louise Imbeault a, quant à elle, dirigé les échanges à Shippagan et à Moncton.

---

<sup>1</sup> Isabelle Violette, conférence intitulée : *La qualité de la langue et l'insécurité linguistique*, Moncton, le 28 octobre 2022

<sup>2</sup> Chantal Bouchard dans sa communication intitulée : *La notion de qualité de la langue*, Moncton le 28 octobre 2022.

De manière générale, les présentations et les discussions ont été d'un très haut niveau traduisant l'actualité de la question, l'intérêt des acteurs ainsi que la pertinence de cette réflexion. Les Journées ont également démontré toute la complexité du questionnement sur la langue dans un milieu minoritaire appelant les analystes à se méfier des conclusions toutes faites.

Une complémentarité dans les débats a permis de les moduler selon le campus, par une articulation de présentations magistrales suivies de panels d'échanges, le tout agrémenté de pauses dites d'expressions de la langue, c'est-à-dire de lectures d'extraits de textes, de déclamation de poèmes ou de prestations musicales.

À ce dernier propos, deux ententes ont alimenté ces espaces : une première avec la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick (FJFNB) qui a permis la prestation de six jeunes artistes francophones lauréats de son concours « Accro de la chanson » sur les trois campus. Un second partenariat avec la compagnie « 20 poètes/20 ans » grâce auquel ce groupe a présenté un spectacle de déclamation des poèmes de 20 auteurs acadiens des 20 dernières années lors des Journées à Moncton.

## 2. Shippagan : les idéologies linguistiques

Les discussions à Shippagan ont principalement abordé la question des idéologies linguistiques, des normes et des compétences langagières. Les premières se comprennent, selon le conférencier inaugural, comme « un système de représentations à propos des langues, des pratiques linguistiques et des rapports qui s'instaurent entre elles<sup>3</sup>. » Celles-ci constituent un appareil intériorisé, tenu pour acquis par un environnement ou par des individus et ayant une visée hégémonique et englobante.

S'agissant de la norme, cet ensemble de procédures sur les usages valorisés d'une langue, il est impératif, rappellent des intervenants, de différencier l'oral de l'écrit. Le premier précède le second. Par conséquent, il règne toujours minimalement deux normes dans un

---

<sup>3</sup>Samuel Vernet, *Les idéologies linguistiques en milieu universitaire*, conférence inaugurale, Shippagan le 24 octobre 2022.

milieu linguistique : une première norme objective lorsqu'on parle sans se surveiller, et une autre, subjective, qui s'installe lorsqu'on accorde une attention à son discours.

Dès lors, des interrogations apparaissent : Qu'est-ce qu'un français de qualité ? Existe-t-il un français meilleur qu'un autre ? Où placer le français acadien ?

Concernant les compétences langagières qui engagent les savoirs linguistiques d'une locutrice ou d'un locuteur, elles ont fait l'objet d'une table ronde. Celle-ci a interpellé directement l'Université appelée à transmettre les aptitudes et la richesse de la langue, mais aussi son expertise et sa virtuosité.

Sur cette lancée, les oratrices et les orateurs ont abordé les spécificités linguistiques du français acadien en observant les variétés du français au Canada (principalement le laurentien et l'acadien), la problématique de la lecture ainsi que celle de la contribution de la littérature dans la maîtrise et l'optimisation de la langue. À ce sujet, un chercheur déplore l'absence de la littérature acadienne dans les programmes d'enseignement du Nouveau-Brunswick tandis qu'un autre préfère se méfier de son instrumentalisation.

Sur les compétences langagières, plusieurs intervenantes et intervenants suggèrent que les exigences linguistiques deviennent une obligation transversale, quelle que soit la filière d'étude.

Une table ronde avait auparavant été organisée à Shippagan en collaboration avec le Salon du livre le 8 octobre 2022 à titre d'activité satellite à la réflexion. Elle a réaffirmé la nécessité, sinon carrément le devoir de l'Université de Moncton, institution acadienne phare, de s'impliquer dans la recherche des solutions sur la pérennité, l'enrichissement et l'embellissement de la langue dans le milieu acadien. Une intervenante l'explicitera encore plus clairement à Moncton plus tard, en déclarant que « la langue française est l'ADN de l'Université de Moncton<sup>4</sup>. »

Dans tous les cas, les protagonistes de Shippagan ont relevé l'emprise du parcours universitaire dans l'apprentissage de la langue française. L'échelon universitaire doit toutefois être soigneusement préparé par les niveaux antérieurs d'enseignement et par la

---

<sup>4</sup> Louise Imbeault, table ronde sur les enjeux de la langue, Moncton, le 28 octobre 2022.

communauté elle-même dans le but de construire une sécurité linguistique et une sécurité identitaire.

Les recommandations issues de Shippagan concernent :

1. La nécessité de disposer de données empiriques à jour sur l'état de la langue, sur les besoins de l'environnement et sur les motivations des apprenantes et des apprenants. Plusieurs situations, dit un conférencier, « sont vécues sur place comme des obstacles, des problèmes. La principale réside dans l'écart perçu par les professeurs, l'administration, mais aussi le grand public, la presse, entre les pratiques linguistiques des étudiants et les « pratiques attendues, symbolisées par des résultats jugés décevants » alors qu'aucune « étude approfondie et sérieuse n'a encore été conduite pour vérifier empiriquement de telles assertions qui ne dépassent donc jamais vraiment le stade des représentations sociales généralisantes<sup>5</sup>. »
2. Enseigner le conflit linguistique, ou troquer le « consensus mou pour un dissensus fécond ». En d'autres termes, il est utile de rappeler aux apprenantes et apprenants « qu'enseigner un français normatif entretient une situation de minorisation injuste, mais que, dans l'état de la société acadienne, il est indispensable pour un jeune de maîtriser le français normatif pour profiter de l'ascenseur social. »
3. La nécessité de faire comprendre aux étudiantes et aux étudiants l'importance des registres parce que toutes les langues connaissent plusieurs situations de communication découlant des contextes. Sensibiliser ainsi permettrait de gagner en légitimité et de perdre en insécurité.
4. Promouvoir la lecture et la découverte de la littérature acadienne comme moyen d'expression et de visibilité de la langue.
5. Faire de la langue française une compétence transversale qui s'impose à l'institution, quelles que soient ses unités d'enseignement et de recherche.

---

<sup>5</sup> Samuel Vernet, *op. cit.*

6. Des cours de grammaires et de langue de manière générale devraient être dispensés aux étudiantes et aux étudiants et renforcés selon les niveaux, quel que soit le résultat au test de classement.

### 3. Moncton : l'insécurité linguistique

L'insécurité linguistique, les compétences langagières et l'enseignement du français ont constitué l'essentiel des échanges à Moncton le 28 octobre 2022.

Déjà, dès la première rencontre des Journées à Shippagan, on a vu se dessiner, peu à peu, la problématique de l'insécurité linguistique en Acadie. Cette « peur de dire », pour reprendre Annette Boudreau, qui semble sous-tendre, selon ses mots, « les processus de légitimation/dé légitimation liés à la construction de catégories de francophones<sup>6</sup>. »

La notion d'« insécurité linguistique » occupe une place importante dans les discours sur la langue. Or, on observe que, qualité et insécurité constituent une paire discursive indissociable. La présence de l'une entraîne immédiatement, et en réaction, le jaillissement de l'autre. On constate, en outre, que qualité et insécurité traduisent un affrontement entre deux clans qui ne défendent pas le même rapport au français et qui réagissent l'un en opposition à l'autre.

L'insécurité chemine donc de concert avec la « qualité », notion toute relative et toute précaire selon plusieurs intervenantes et intervenants. Parce que, pour une langue donnée, de nombreuses variétés coexistent. Dès ce moment, une connexité à la norme s'instaure, conférant une valeur de prestige au groupe social qui détient le pouvoir. Le modèle peut toutefois changer, comme cela a été le cas lors de la Révolution française où la classe dominante a été remplacée par la bourgeoisie<sup>7</sup>.

---

<sup>6</sup> Annette Boudreau (2021) : *Dire le silence. Insécurité linguistique en Acadie 1867-1970*, Éditions Prise de parole, Sudbury.

<sup>7</sup> Chantal Bouchard, conférence intitulée *La notion de qualité de la langue*, Moncton le 28 octobre 2022.

Les manifestations de l'insécurité linguistique sont réelles et multiples. Par exemple, l'incertitude face à la légitimité des usages courants du français en Acadie, conséquence des commentaires négatifs récurrents relayés sur la langue parlée.

Une importante partie des échanges à Moncton a porté sur les compétences langagières notamment à la faveur d'une conférence intitulée « maîtrise de la langue en milieu académique » suivie de discussions thématiques sous forme de table ronde. Après avoir abordé la question des cours de langue dans leurs différents aspects (cours obligatoires, cours de mise à niveau, etc.), et des initiatives prises par l'Université (Centre d'aide en français, Groupe pont, tests de compétences langagières, barèmes de correction, Conseil de la langue française, etc.) les intervenants ont suggéré, comme à Shippagan, que la langue française devienne une expérience horizontale qui pourrait s'imposer à la réussite, quelle que soit la discipline d'étude. Cela exigera, bien entendu, un effort supplémentaire pour les professeures et les professeurs, mais de la part de l'institution aussi, des ressources additionnelles, telles que les aides à la rédaction, et de nouveaux mandats qui pourraient aller jusqu'à la mise à plat de ces initiatives. Car, au fond, plutôt que de faire une politique de l'autruche et nier la menace, il vaut mieux l'identifier clairement et s'assurer qu'on en définit les mesures de surveillance.

Enfin, s'agissant de la « contribution de la littérature à l'optimisation de la langue », les échanges remarquent l'importance de celle-ci et n'hésitent pas à suggérer de rendre la littérature acadienne obligatoire dans les programmes.

Les solutions suggérées à Moncton concernent :

1. L'organisation des États généraux sur la langue française. Ces rencontres régulières et de grande envergure, dont l'Université de Moncton prendrait l'initiative, pourraient rassembler, périodiquement, les divers acteurs du français dans notre milieu et leur permettre d'examiner la situation du moment et de tracer des perspectives.
2. Des enquêtes visant à recueillir des données linguistiques. À l'heure actuelle, aucune analyse globale n'existe, alors qu'un état général des lieux et des pratiques ainsi que des attitudes linguistiques de la population étudiante et enseignante des trois campus et de la

communauté francophone du Nouveau-Brunswick voire de l'Acadie s'impose. On se doterait ainsi d'indicateurs et de données quantitatives et qualitatives.

3. Une analyse sociodémographique. « Un des grands absents de la réflexion sur la langue est le facteur socioéconomique et son impact sur les pratiques linguistiques ». Il n'est pas impossible que ces données soient déjà disponibles, mais inexploitées, au registrariat de l'Université par exemple. Elles concerneraient des indicateurs tels que la provenance géographique, le niveau de scolarisation des parents et grands-parents, la profession, le revenu, etc.<sup>8</sup> »

4. La nécessité de départager le facteur minoritaire du facteur francophone et de distinguer ce qui relève des défis linguistiques. Car, souvent, on attribue ces derniers au fait minoritaire dominé par la langue anglaise. Or, selon une spécialiste « certains défis relèvent moins de la situation sociolinguistique que de la langue elle-même comme code écrit<sup>9</sup>. »

5. L'arrimage de la formation linguistique à la littératie universitaire, de manière à considérer l'Université comme un milieu de socialisation langagière, avec ses nouvelles tâches de lectures ou d'écriture, un milieu d'insécurisation et de sécurisation linguistique, un milieu de développement de compétences langagières et scripturales nécessaires à la réussite sociale.

6. Un Office acadien de la langue française et/ou une Chaire de recherche sur la norme linguistique en Acadie. Ces projets semblent ambitieux, mais pourquoi ne le serait-on pas à l'Université de Moncton ? D'ailleurs, un Centre de recherche en linguistique appliquée fonctionne déjà dans l'institution.

7. Des rencontres formelles entre la Faculté des sciences de l'éducation et le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance de telle manière que la formation dans le domaine des langues soit à la fois harmonisée et continue sur les différents niveaux d'enseignement.

---

<sup>8</sup> Isabelle Violette, *op. cit.*

<sup>9</sup> Isabelle Violette, *op. cit.*

8. Des outils technologiques d'aide à la rédaction fournis à la population étudiante et au corps enseignant.

9. L'augmentation des ressources et la restructuration des organes d'appui à la réussite étudiante et à la maîtrise de la langue : le Centre d'aide en français, le Groupe pont, le Conseil de la langue française, etc.

#### 4. Edmundston : le défi des milieux minoritaires

Au campus d'Edmundston, la langue comme défi des milieux minoritaires, les variétés linguistiques, la langue en milieu du travail et la rédaction inclusive ont ravi la vedette des débats. Structure vivante qui répond à des besoins d'une société et qui se modifie dans le temps (tout comme les notions de qualité, de bon usage ou de bel usage), généralement sur une longue période, la langue a connu, ces dernières années, des changements plutôt rapides. Ce sont ces évolutions accélérées qui créent de l'anomie et qui suscitent, sans doute, les inquiétudes actuelles, spécifiquement dans des contextes où les locuteurs francophones sont encerclés par une langue largement majoritaire.

L'assertion principale à Edmundston semble avoir été l'indispensable reconnaissance de l'existence des régionalismes en français. Selon les interventions des participantes et des participants, il ne devrait pas exister de hiérarchie entre les parlars régionaux, quitte à distinguer la langue écrite, plus encline à s'appliquer les règles de la langue standard, à la langue orale, plus permissive. « Il n'est pas réaliste d'exiger que les étudiants parlent un français qui est différent du français qui se parle dans sa région. Le français parlé dans la région est le français standard », dit un intervenant<sup>10</sup>. Dans tous les cas, inculquer aux jeunes la culture de la défense de la langue française et le développement de l'affirmation de soi en français apparaît comme une exigence primordiale émancipatrice et libératrice des énergies. Cela est possible par la culture de la lecture des œuvres modèles, par l'encouragement du processus de lecture-analyse-écriture, par l'exploitation des bienfaits de la littérature jeunesse.

---

<sup>10</sup> Jing Hui Zhu, table ronde, *La langue française et le milieu du travail*, Edmundston, le 1<sup>er</sup> novembre 2022.

De ce point de vue, l'Université de Moncton côtoie un rôle de leader dont elle doit se saisir. Il est vrai, la survie de la langue concerne toute la collectivité, mais les questionnements sur sa détérioration se dirigent toujours vers les institutions qui l'enseignent. À ce propos, les conversations à Edmundston, tout en reconnaissant les efforts de l'Université de Moncton dans le domaine, mentionnent la précarisation du statut des professeurs de français qui sont plus souvent des enseignants non permanents.

Abordant le thème de la langue de travail, les échanges constatent que les milieux professionnels se montrent particulièrement exigeants envers les diplômés de l'Université en ce qui concerne la langue. Leurs attentes, bien que souvent élevées, sont cependant très justifiées. Leur image et leur compétitivité dépendent largement de leur capacité à satisfaire leur clientèle francophone dans une langue claire et dépourvue de complexes.

La langue, c'est aussi un pont social qui permet d'aller vers les autres et de les connaître. Pour cette raison, le parler régional conserve sa place. On a besoin d'un français standard, à l'école ainsi que dans le milieu professionnel. Pour autant, on ne saurait éliminer le « français social » qui relie la locutrice ou le locuteur à sa région.

Un autre enjeu affleure, avec la décroissance de la population, celui de l'immigration. Là également, l'Université devra adopter une posture proactive, en sa qualité de plus grande institution francophone d'ici qui s'ouvre à l'international.

Enfin, la langue inclusive, adaptation de la langue au contexte contemporain de négation de la division des genres devant laquelle l'Université sera appelée à prendre position. Cela se situera sans doute sur le prolongement de la féminisation des textes et des titres. Là-dessus, il conviendrait sans doute d'ouvrir les possibilités tout en gardant en tête que l'uniformisation sera un facteur de réussite.

On retiendra des sessions d'Edmundston les orientations suivantes :

1. L'Université de Moncton doit prendre le leadership de la question linguistique en Acadie et s'engager à rechercher constamment les stratégies, les ressources et les instruments qui maintiendront une bonne langue française écrite et parlée dans les communautés acadiennes.

2. L'Université de Moncton doit devenir le chef de file de l'implantation, de la coordination et du maintien des programmes de littératie à tous les niveaux d'éducation au Nouveau-Brunswick. Elle pourrait ainsi prendre le pas sur le gouvernement qui dispose d'une politique du livre bien écrite certes, mais peu visible sur le terrain.
3. L'Université de Moncton a avantage à constituer une banque de ressources pédagogiques visant l'apprentissage de la langue à l'école.
4. La formation continue des professeures et des professeurs en français devrait se présenter comme une obligation de recyclage et de sensibilisation constante à la langue et à son évolution.
5. L'Université de Moncton, sur la lancée de la réflexion en cours pour la féminisation des textes et des titres, a grand intérêt à se doter d'un outil d'inclusion langagière.
6. Les dirigeants de l'Université de Moncton doivent faire preuve de courage et de créativité pour persévérer dans la lutte pour une langue française d'ici qui rende ses locuteurs fiers d'appartenir à leur communauté, mais aussi à la francophonie mondiale.
7. Les professeures et les professeurs assurent une fonction critique dans la transmission d'une langue française performante et dans le soutien pour son acquisition par les étudiantes et les étudiants. Il convient de les responsabiliser à ce sujet.
8. Les professeures et professeurs de français de tous les campus de l'Université de Moncton devraient pouvoir accéder à la permanence d'emploi pour éviter leur précarisation.
9. Les étudiantes et les étudiants participent de manière décisive à la consolidation de leurs propres compétences langagières ainsi qu'à la diffusion du bon usage de la langue. Leur attention doit être attirée à ce propos.
10. Au sujet de l'immigration, l'Université de Moncton a un rôle à jouer, pour la compréhension des phénomènes qui entourent celle-ci et sur les bénéfices que la langue française en tirerait.

### III. Recommandations

On constate aisément que les Journées ont abordé avec richesse, des questions fondamentales qui irriguent le contexte de la langue française dans notre milieu. Plusieurs interpellations en ont fusé. Par exemple sur :

- L'insécurité linguistique ;
- Le perfectionnement linguistique ;
- Les compétences langagières ;
- La dialectique de l'écrit et de l'oral ;
- Les idéologies linguistiques et notamment l'idéologie de la norme standard ;
- Le rôle de la lecture et de la littérature ;
- Le français acadien et ses spécificités ;
- La légitimité des usages du français courants et partagés ;
- Les conséquences des discours négatifs sur la langue d'ici ;
- Le rôle de l'Université dans la réflexion et la construction de la langue ;
- Le français à l'Université comme compétence transversale ;
- Les outils d'appui au perfectionnement ou d'aide à la correction de la langue ;
- Et bien d'autres sujets.

Il se dégage des protagonistes de ces Journées que, **en engageant une réflexion sur la langue française, l'Université de Moncton est parfaitement dans son rôle parce qu'elle doit assumer pleinement la mission de protection et de promotion de la langue française minoritaire et qu'elle ne devrait pas hésiter à prendre des initiatives qui feront d'elle une véritable tête de proue dans ce domaine.**

Deux catégories de recommandations découlent de cet exercice édifiant : celles qui suggèrent des chantiers structurants pour l'institution et le milieu et celles qui relèvent des aménagements internes de l'Université de Moncton.

## 1. Les recommandations de portée globale

Elles donneraient lieu à des stratégies globales et des projets structurants.

**1.1. « Que l'Université de Moncton devienne le leader de la question linguistique en Acadie et s'engage à rechercher constamment les stratégies, les ressources et les instruments de maintien, de valorisation et de rayonnement de la langue française écrite et parlée dans les communautés acadiennes. »**

**1.2. « Que l'Université de Moncton prenne l'initiative d'organiser les États généraux de la langue française pour réfléchir périodiquement sur l'état de cette dernière, ses mutations et son avenir en Acadie. »**

**1.3. « Que l'Université lance une étude sur l'état des lieux de la langue française en Acadie de manière à disposer de données empiriques. »**

**1.4. « Que l'Université de Moncton s'engage à devenir le chef de file de l'implantation, de la coordination et du maintien des programmes de littératie à tous les niveaux d'éducation au Nouveau-Brunswick. »**

**1.5. « Que l'Université de Moncton s'engage à jouer un rôle plus déterminant, pour la compréhension des phénomènes qui entourent l'immigration en Acadie et sur les bénéfices que la langue française en tirerait. »**

**1.6. « Que l'Université de Moncton travaille à la mise en place d'un Office acadien de la langue française. »**

**1.7. « Que l'Université de Moncton mette en place une Chaire de recherche sur la norme linguistique en Acadie. »**

**1.8. « Que l'Université de Moncton constitue une banque de ressources pédagogiques visant l'apprentissage de la langue à l'école. »**

**1.9. « Que l'Université de Moncton s'engage à inculquer aux jeunes la culture de la défense de la langue française. »**

## **2. Les recommandations de portée institutionnelle**

Celles-ci s'appliquent au fonctionnement interne de l'institution.

**2.1. « Que l'Université de Moncton enseigne le conflit, c'est-à-dire qu'elle enseigne aux étudiantes et aux étudiants l'importance des registres parce que toutes les langues connaissent plusieurs situations de communication découlant de leurs contextes. »**

**2.2. « Que l'Université de Moncton fournisse des outils technologiques d'aide à la rédaction à la population étudiante et au corps enseignant. »**

**2.3. « Que l'Université de Moncton rende obligatoires les cours de grammaires et de langue, quel que soit le résultat au test de classement. »**

**2.4. « Que l'université de Moncton augmente les ressources et restructure les organes d'appui à la réussite étudiante et à la maîtrise de la langue (comme le Centre d'aide en français, le CAF, le Groupe pont, le Conseil de la langue française). »**

**2.5. « Que l'université de Moncton institue des formations continues des professeures et professeurs en français à titre d'obligation de recyclage et de sensibilisation constante à la langue et à son évolution. »**

**2.6. « Que la langue française soit une compétence transversale et que l'Université de Moncton prenne des mesures pour qu'elle soit évaluée dans toutes les disciplines. »**

**2.7. « Que l'Université propose des rencontres formelles entre la Faculté des sciences de l'éducation et le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance ainsi que les ordres d'enseignements antérieurs de telle manière que la formation dans le domaine des langues soit harmonisée et continue sur différents niveaux d'enseignement. »**

**2.8. « Que l'Université de Moncton régularise la situation de ses professeures et professeurs de français non permanents. »**

**2.9. « Que l'université de Moncton inscrive dans ses programmes la découverte des œuvres acadiennes et francophones modèles, par l'encouragement du processus de lecture-analyse-écriture, par l'exploitation des bienfaits de la littérature jeunesse. »**

## **IV. Conclusion**

La performance de la langue française à l'Université de Moncton engage, en réalité, celle du rayonnement de la présence acadienne tout entière. Il s'agit alors, non pas uniquement d'une expression artistique ou littéraire, mais celle de l'identité d'un peuple et la réaffirmation du fait que son étincellement scientifique, sa survie économique, sa vitalité politique et sociale, bref son existence même dépendent étroitement de la place du français sur ce territoire et dans cette société.

L'Université de Moncton porte, dans ces conditions, une responsabilité particulière dans la production, la défense et la promotion du français.

# Journées de réflexion sur la langue française

## SHIPPAGAN

Campus de Shippagan  
local 143  
Pavillon Irène-Léger  
218, boulevard J.-D.-Gauthier

24 octobre 2022

### RAPPORTEUSES ET RAPPORTEURS

Ismet Baba-Moussa, Fatima Touré, Allie Chouinard, Sarah Saint-Preux

- 9 h 00 **Mot d'ouverture du recteur et vice-chancelier**
- 9 h 10 **Conférence inaugurale**  
*Les idéologies linguistiques en milieu universitaire*  
Intervenant : *Samuel Vernet*
- 10 h 00 **Pause**
- 10 h 10 **Communication thématique**  
*Les spécificités linguistiques du français acadien*  
Intervenant : *Basile Roussel*
- 11 h 10 **Communication thématique**  
*Redonner le goût de la lecture : contribution de la littérature dans l'optimisation de la langue*  
Intervenante : *Andrée-Mélissa Ferron*
- 12 h 00 **Pause déjeuner**
- 13 h 00 **Discussions thématiques sur les enjeux de la langue**  
Intervenantes et intervenants : *Basile Roussel, Andrée-Mélissa Ferron, Jonathan Roy, Mathieu Girard, Xavier Robichaud*  
Présidents de séance : *Louise Imbeault*
- 14 h 15 **Expressions de la langue**  
*Musique, poèmes, textes*  
Intervenantes et intervenants : *Jonathan Roy, Mathieu Girard, FIFNS*
- 15 h 30 **Pause**
- 15 h 45 **Table ronde**  
*Réflexion sur les compétences langagières (accent sur le Nord-Est)*  
Intervenantes et intervenants : *Marc Pelletier, Natalie Cormier, Marcel Lavole, Jérôme Thériault, Sylvie Blain*  
étudiantes et étudiants  
Modérateur : *Basile Roussel*
- 17 h 00 **Mot de clôture du recteur et vice-chancelier**



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

# Journées de réflexion sur la langue française

## MONCTON

Campus de Moncton  
Local 136 A et B  
Pavillon Léopold-Taillon  
18, avenue Antonine-Maillet

28 octobre 2022

### RAPPORTEUSES ET RAPPORTEURS

Ismet Baba-Moussa, Esther Gnonko, Malick Bakayoko, Syllamithe N'Djeke

- 9 h 00 **Mot d'ouverture du recteur et vice-chancelier**
- 9 h 10 **Conférence inaugurale**  
*La notion de qualité de la langue*  
Intervenante : **Chantal Bouchard**  
Présidente de séance : **Sylvie Blain**
- 9 h 50 **Communication thématique**  
*Maîtrise de la langue en milieu académique*  
Intervenantes : **Norma Doiron, Line Losier**  
Présidente de séance : **Sylvie Blain**
- 10 h 50 **Pause**
- 11 h 00 **Communication thématique**  
*La qualité de la langue et l'insécurité linguistique*  
Intervenante : **Isabelle Violette**  
Présidente de séance : **Sylvie Blain**
- 12 h 00 **Pause déjeuner**
- 13 h 00 **Table ronde**  
*Redonner le goût de la lecture : contribution de la littérature à l'optimisation de la langue*  
Intervenantes et intervenants : **Annette Boudreau, Gilberte Godin, Benoît Doyon-Gosselin**  
Modérateur : **David Décarie**
- 14 h 00 **Expressions de la langue**  
*Musique, poèmes, textes*  
Intervenantes et intervenants : **20 poètes / 20 ans (Jacques André Lévesque, Zacharie Cassista Landry, Mara Saulnier, Danica Arsenault), Valérie Bouchard (FJFNB), Amélie Gautreau (FJFNB), Chantal LeBlanc et Nicolas LeBlanc (FJFNB)**
- 15 h 15 **Pause**
- 15 h 30 **Discussion thématique**  
Intervenantes et intervenants : **Herménégilde Chiasson, Kevin Arseneau, Jean-Sébastien Léger, Hélène Albert, Maude Sonier, Jason Ouellette**  
Modératrice : **Louise Imbeault**
- 17 h 15 **Mot de clôture du recteur et vice-chancelier**



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

# Journées de réflexion sur la langue française

## EDMUNDSTON

Campus d'Edmundston  
Salle PSI 105  
Pavillon Simon-Larouche  
165, boulevard Hébert

1<sup>er</sup>  
1 novembre 2022

### RAPPORTEUSES ET RAPPORTEURS

Émilie Lefrançois, Édouard Yao Kakou, André Pelletier, Lydia Kheredine

- 9 h 00 **Mot d'ouverture du recteur et vice-chancelier**
- 9 h 15 **Conférence inaugurale**  
*Les idéologies linguistiques et la qualité de la langue*  
Intervenante : *Mélanie Leblanc* Président de séance : *Éric Trudel*
- 10 h 15 **Communication thématique**  
*La rédaction épicienne*  
Intervenant : *Éric Trudel* Président de séance : *Philippe Volpé*
- 11 h 00 **Pause**
- 11 h 10 **Communication thématique**  
*« C'est-ti actually de quoi qu'y faut qu'on s'occupe de ? »*  
*Rôles et responsabilités de la littérature sur (la qualité de) la langue en milieu minoritaire*  
Intervenante : *Pénélope Cormier* Président de séance : *Éric Trudel*
- 12 h 00 **Pause déjeuner**
- 13 h 00 **Communication thématique**  
*La qualité du français : une perspective historique*  
Intervenante : *Samira Belyazid* Président de séance : *Robert Lévesque*
- 13 h 45 **Expressions de la langue**  
*Concours amical et écoute de chansons célébrant le français*  
Intervenantes et intervenant : *Amélie Gautreau (FJFNB), Chantal et Nicolas (FJFNB)*
- 15 h 00 **Table ronde et discussion thématique**  
*La langue française en milieu de travail*  
Intervenantes et intervenants : *Jesue Lunza Yeko, Normand Bourdeau, Shawn Francis, Marie-Josée Long, Jing Hui Zhu* Modérateur : *Robert Lévesque*
- 17 h 00 **Mot de clôture du recteur et vice-chancelier**



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN